RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: C92AE401-BE6D-4E80-9500-8A83EAF93F55

123 BIGM

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 9011 rue Aristide Boucicaut – 14120 MONDEVILLE
Immatriculée au R.C.S de CAEN sous le numéro 941 726 325

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

Le 15/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 15/05/2025 à 10 heures,

L'Associé Unique :

Y.O HOLDING, Associé Unique de la société **123 BIGM**, en sa qualité de propriétaire de mille (1.000) actions d'une valeur nominale d'un (1) euro chacune, composant le capital de ladite société ;

L'Assemblée est présidée par Monsieur Yaniss OURABIA, en sa qualité de président de la société **Y.O HOLDING**, elle-même présidente de la société **123 BIGM.**

Il a à sa disposition :

- Un exemplaire des statuts de la Société ;
- Le rapport de la présidence ;
- Le texte du projet des décisions envisagées ;
- Les projets de cessions envisagées ;
- Le projet des Statuts de la Société modifiés.

L'Associé Unique disposant de l'intégralité des actions composant le capital social de la société 123 BIGM a pris les décisions suivantes portant sur :

ORDRE DU JOUR

- Agrément des nouveaux actionnaires de la Société :

1. **AFMA CONSEIL**, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, immatriculée au R.C.S de Bobigny sous le numéro 983 522 541, dont le siège social est situé 13 RUE DE LA CROIX RICHARD, 93190 LIVRY-GARGAN ;

2. **IMZAZA,** société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, immatriculée au R.C.S de Rouen sous le numéro 940 274 764, dont le siège social est situé 24 RUE ROBERT SCHUMANN, 76410 SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF;

Paraphe

Docusign Envelope ID: C92AE401-BE6D-4E80-9500-8A83EAF93F55

3. **RAYON DELTA CORP**, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, immatriculée au R.C.S de Bobigny sous le numéro 939 102 729, dont le siège social est situé 25 AVENUE SUZANNE BUISSON, 93140 BONDY ;

4. **TAWILA CAPITAL INVESTISSEMENT,** société par actions simplifiée au capital variable de minimum 300.000 euros, immatriculée au R.C.S de Bobigny sous le numéro 942 998 998, dont le siège social est situé 8 B ALLEE ROBERT ESTIENNE, 93190 LIVRY-GARGAN.

- Agrément de quatre cessions d'actions de la société au prix total de 1.000 euros, comme suit :

1. La société Y.O HOLDING cède deux cent cinquante (250) actions de la société 123 BIGM à **AFMA CONSEIL** pour un prix de deux cent cinquante euros (250 €) ;

2. La société Y.O HOLDING cède deux cent cinquante (250) actions de la société 123 BIGM à **IMZAZA** pour un prix de cent euros (250 €) ;

3. La société Y.O HOLDING cède cent (100) actions de la société 123 BIGM à **RAYON DELTA CORP** pour un prix de cent euros (100 €).

4. La société Y.O HOLDING cède quatre cents (400) actions de la société 123 BIG M à **TAWILA CAPITAL INVESTISSEMENT** pour un prix de quatre cents euros (400 €).

- Modification statutaires corrélative des Statuts de la Société

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Première décision

Agrément nouveaux actionnaires

L'Associé Unique décide d'agréer les cessionnaires suivants en qualité de nouveaux actionnaires :

AFMA CONSEIL, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, immatriculée au R.C.S de Bobigny sous le numéro 983 522 541, dont le siège social est situé 13 RUE DE LA CROIX RICHARD, 93190 LIVRY-GARGAN ;

IMZAZA, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, immatriculée au R.C.S de Rouen sous le numéro 940 274 764, dont le siège social est situé 24 RUE ROBERT SCHUMANN, 76410 SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF ;

RAYON DELTA CORP, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, immatriculée au R.C.S de Bobigny sous le numéro 939 102 729, dont le siège social est situé 25 AVENUE SUZANNE BUISSON, 93140 BONDY ;

TAWILA CAPITAL INVESTISSEMENT, société par actions simplifiée au capital variable de minimum 300.000 euros, immatriculée au R.C.S de Bobigny sous le numéro 942 998 998, dont le siège social est situé 8 B ALLEE ROBERT ESTIENNE, 93190 LIVRY-GARGAN.

Cette décision est adoptée.

Paraphe

Docusign Envelope ID: C92AE401-BE6D-4E80-9500-8A83EAF93F55

Deuxième décision
Cession des actions

L'Associé Unique décide d'autoriser les trois cessions projetées suivantes :

1. La société Y.O HOLDING cède deux cent cinquante (250) actions de la société 123 BIGM à AFMA CONSEIL pour un prix de deux cent cinquante euros (250 €) ;

2. La société Y.O HOLDING cède deux cent cinquante (250) actions de la société 123 BIGM à IMZAZA pour un prix de cent cinquante euros (250 €) ;

3. La société Y.O HOLDING cède cent (100) actions de la société 123 BIGM à RAYON DELTA CORP pour un prix de cent euros (100 €).

4. La société Y.O HOLDING cède quatre cents (400) actions de la société 123 BIG M à TAWILA CAPITAL INVESTISSEMENT pour un prix de quatre cents euros (400 €).

Cette décision est adoptée.

Troisième décision
Modification corrélative des Statuts de la Société

En considération des décisions ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier les Statuts de la Société comme suit :

« Article 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de mille euros (1.000 euros).

Il est divisé en 1.000 actions sociales d'un (1) euro chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité, de même catégorie. »

Toute mention dans les Statuts de la Société de la « société par actions simplifiée unipersonnelle » sera remplacée par le terme « société par actions simplifiée »

Quatrième décision
Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique décide de déléguer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision est adoptée.

**

CLÔTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par Monsieur Yaniss OURABIA, en sa qualité de Président de la société **Y.O HOLDING**, elle-même Présidente de la société **123 BIG M** et consigné sur le registre des décisions.



*Monsieur **Yaniss OURABIA***
En sa qualité de Président de la société **Y.O HOLDING**, elle-même Présidente de la société **123 BIG M**

Paraphe